Code action: EV3.1

Nom action : Définir un plan d'actions pour répondre aux enjeux énergétiques et climatiques du secteur agricole et forestier

Contexte action : Représentant 18% de la surface du territoire, le secteur agricole est une activité stratégique pour Le Grésivaudan de part son rôle économique (emplois locaux, filières de production, débouchés de proximité) et sa situation géographique (agriculture périurbaine). Forte d'une terre extrêment fertile en plaine, la production agricole présente un impact climatique limité à l'échelle du territoire (le secteur représente seulement 2% des émissions de GES du territoire) en comparaison aux autres secteurs d'activités (transport, habitat, industrie...).

Néanmoins, ces activités restent vulnérables non seulement aux pressions foncières mais également à la hausse du prix des énergies fossiles (pour les exploitations agricoles) et aux impacts du changement climatique (impacts sur la production fourragère, sur la productivité forestière...). Aussi, afin d'approfondir ces enjeux et d'engager un travail partenarial avec les professionnels du secteur, il est nécessaire :

- d'affiner les enjeux énergie climat du secteur agricole et forestier à l'échelle du territoire (évaluation des émissions de GES du territoire) ;
- d'informer et de sensibiliser les agriculteurs aux démarches moins consommatrices d'énergie et moins émettrices de GES ;
- d'encourager des démarches de maîtrise de la demande en énergie à l'échelle des exploitations agricoles (bâtiments,

engins agricoles...);

- de sensibiliser et d'accompagner les professionnels à s'adapter aux évolutions climatiques (planifier la gestion des forêts,

raisonner sur le choix des essences, modifications de productions, de varietés, de suivi des récoltes...).

Aussi, ce plan d'actions servira de support d'aide à la décision pour Le Grésivaudan (soutien aux filières les plus sensibles) mais

également d'animation des professionels autour de l'énergie et du climat, des pratiques alternatives, des enjeux alimentaires à l'échelle du territoire.